



## 17ème législature

<b>Question N° :</b> <b>2608</b>	De <b>M. Sébastien Humbert</b> ( Rassemblement National - Vosges )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances et industrie		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> >postes	<b>Tête d'analyse</b> >Nouvelle augmentation du prix du timbre au 1er janvier 2025	<b>Analyse</b> > Nouvelle augmentation du prix du timbre au 1er janvier 2025.
Question publiée au JO le : <b>03/12/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>24/12/2024</b>		

### Texte de la question

M. Sébastien Humbert alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'augmentation du prix du timbre prévue dès le 1er janvier 2025. Le groupe La Poste a annoncé l'augmentation de ses tarifs, notamment la Lettre verte de 20 grammes qui passera de 1,29 euros à 1,39 euros, tout comme celle de 21 à 100 grammes qui passera d'un tarif de 2,58 euros à 2,78 euros. Une fois de plus, les Français doivent à nouveau faire face à un recul des services publics qui se traduit ici par une augmentation de près de 10 % des tarifs du timbre postal. Aussi, il souhaiterait connaître la stratégie qu'il compte déployer pour préserver l'accès aux services publics postal pour les Français.